

Hygiène en forêt

Règles générales :

1- INTERDICTION D'ALLER EN FORET, SI ON EST MALADE (RHUME, TOUX OU AUTRES...): En 1992 et en 94, puis en 1999 au moins 28 chimpanzés sont morts de maladies et certaines pourraient être venu des humains. Nous ne pouvons pas accepter des ruptures de cette règle. Respecter les chimpanzés et n'aller jamais en forêt si vous êtes malade, enrhumé ou même si vous tousez seulement.

2- La vaccination contre la rougeole, la tuberculose, la fièvre jaune et la poliomyélite sont obligatoires pour toutes les personnes travaillant ou visitant le projet chimpanzés de Tai. Faire le vaccin ROR (rougeole, oreillon et varicelle) pour une meilleure couverture de tout le monde. Cette règle inclus la famille des assistants qui viennent dans les camps.

3- Interdiction pour les étudiants d'aller seul en forêt pour suivre les chimpanzés, ils doivent toujours être accompagné d'un assistant. S'il y un accident, la personne qui vous accompagne pourra chercher des secours. Me demander la permission, si vous voulez y allez seul.

4- Interdiction de fumer et de parler à haute voix en forêt et avec les chimpanzés. Ce sont les braconniers qui le font et il ne faut pas qu'ils s'habituent à cela.

Hygiène de forêt

Suite aux nombreux morts de chimpanzés de ces derniers mois, il nous faut absolument respecter des mesures d'hygiène pour limiter les risques de transmission de maladies des observateurs vers les chimpanzés et vice versa. Nous avons pour cela introduit les règles suivantes qui sont obligatoires pour tout le monde qui va en forêt:

- a- **Ne laisser rien de votre nourriture en forêt**, inclus les pelures de fruits, les restes de sandwich et autres. Tout doit être rapporter aux camps et jeter là bas dans les poubelles.
- b- **Ne faire aucune crotte en forêt**, car les vers qu'il peut y avoir dedans sont dangereux pour les chimpanzés et cela pendant des mois et même si vous les enterrer un peu. Le mieux est d'essayer de ne pas faire du tout en forêt, mais si vous ne pouvez pas faire autrement (cas de diarrhé ou autre), vous

avez un sacnet en plastique ou un gant en caoutchouc et une boîte étanche pour la ramener au camp.

- c- **Dégager le sol des feuilles si vous devez uriner et bien recouvrir le tout après.** Ne jamais uriner en vue des chimpanzés et jamais là où il y a des fruits qui pourraient être mangés par les chimpanzés.
- d- **Ne JAMAIS cracher en forêt.** La salive contient beaucoup de bactéries qui peuvent être très dangereuses pour les chimpanzés.
- e- **Porter toujours un masque de chirurgien quand vous êtes en forêt en vue de chimpanzés.** Quand nous respirons des gouttes de respiration peuvent aller jusqu'à 3 mètres et si on tousse ou éternue cela peut aller jusqu'à 10 mètres. Donc quand nous sommes malades ou quand nous allons tombés malade ou même des fois sans être malade nous pouvons infecter notre voisin et les chimpanzés sans le savoir. Si un chimpanzé vient plus près **se détourner de lui, ou mettre la main devant le nez** en gardant la **bouche fermée**. Si vous devez éternuer, toujours se détourner des chimpanzés et mettre **la main devant la bouche** pour tout bloquer. **Changer de masque chaque semaine**, pour que le masque soit toujours une bonne protection.
- f- **Les bottes doivent être laver avec de l'eau de Javel chaque fois** que vous rentrer au camp et laisser sous l'abri construit à cet effet à l'entrée de chaque camp. Cela s'applique aussi aux femmes qui passent sur la piste entre le camp du nord et le barrage, car les chimpanzés marchent aussi sur cette piste. Il faut aussi laver les pieds nus, les tapettes et toutes formes de chaussures quand on quitte les camps pour la forêt.
- g- **Les habits de brousse** que vous réutilisez le lendemain doivent aussi rester accrocher dans l'abri à l'entrée des camps. Sinon ils doivent obligatoirement être mis à laver. Si vous passez du camp Sud au Nord ou l'inverse, les habits de brousse doivent aussi obligatoirement être lavés. Les habits de brousse lavés au camp doivent être rangés pour ne pas être infectés.
- h- L'eau de Javel doit être changé toutes les 2 semaines. S'il y a un problème en forêt, elle doit être changé tous les 2 jours.

- i- **Toute personne qui est malade**, doit quitter les camps pour aller au village pour les assistants ou à la station pour les étudiants. Ils ne reviennent dans les camps et au travail qu'une fois tout a fait guéri. Une personne malade infecte ses voisins et si elle reste au camp cela augmente le risque d'autre qui vont encore en forêt attrape la maladie et risque d'infecter les chimpanzés avant qu'ils n'aient des signes de maladie.